

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**EPCI dont la population est de 3500 habitants et plus - COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006710600076

POSTE COMPTABLE : BAYONNE

M. 14

Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif

voté par nature

BUDGET ANNEXE : ZONES D'ACTIVITES (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	6

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	7
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	11
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	12
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	13
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	14
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	15

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	6 230 782,00	7 324 974,00	7 324 974,00
6015	Terrains à aménager	1 552 626,00	1 832 767,00	1 832 767,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	1 237 634,00	1 254 482,00	1 254 482,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	3 233 531,00	3 985 310,00	3 985 310,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	206 991,00	252 415,00	252 415,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 132 814,00	847 501,00	847 501,00
6522	Reverst excédent BA admin. au principal	1 132 814,00	847 501,00	847 501,00
66	Charges financières	14 274,00	20 282,00	20 282,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	14 402,00	20 165,00	20 165,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-128,00	117,00	117,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		7 377 870,00	8 192 757,00	8 192 757,00

023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	24 150 389,00	25 006 233,00	25 006 233,00
7133	Variat° en-cours de production biens	1 733 165,00	1 924 167,00	1 924 167,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	22 417 224,00	23 082 066,00	23 082 066,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	14 275,00	20 282,00	20 282,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	14 275,00	20 282,00	20 282,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		24 164 664,00	25 026 515,00	25 026 515,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	31 542 534,00	33 219 272,00	33 219 272,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	33 219 272,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
- (2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 644 984,98	11 014 324,00	11 014 324,00
7015	Ventes de terrains aménagés	3 644 984,98	11 014 324,00	11 014 324,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	49 238,00	49 238,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	0,00	49 238,00	49 238,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 644 984,98	11 063 562,00	11 063 562,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	27 875 071,00	22 135 428,00	22 135 428,00
7133	Variat° en-cours de production biens	3 301 183,00	4 674 726,00	4 674 726,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	24 573 888,00	17 460 702,00	17 460 702,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	14 275,00	20 282,00	20 282,00
796	Transferts charges financières	14 275,00	20 282,00	20 282,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		27 889 346,00	22 155 710,00	22 155 710,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	31 534 330,98	33 219 272,00	33 219 272,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	33 219 272,00
--	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	739 552,00	9 749 611,00	9 749 611,00
1641	Emprunts en euros	21 465,00	144 635,00	144 635,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	718 087,00	9 604 976,00	9 604 976,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		739 552,00	9 749 611,00	9 749 611,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		739 552,00	9 749 611,00	9 749 611,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	27 875 071,00	22 135 428,00	22 135 428,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	27 875 071,00	22 135 428,00	22 135 428,00
3351	Terrains	390 365,00	1 451 324,00	1 451 324,00
3354	Etudes et prestations de services	1 004 331,00	822 160,00	822 160,00
3355	Travaux	1 835 021,00	2 278 688,00	2 278 688,00
33581	Frais accessoires	65 220,00	112 917,00	112 917,00
33586	Frais financiers	6 246,00	9 637,00	9 637,00
3555	Terrains aménagés	24 573 888,00	17 460 702,00	17 460 702,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		27 875 071,00	22 135 428,00	22 135 428,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	28 614 623,00	31 885 039,00	31 885 039,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	31 885 039,00
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
- (2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	B2

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 464 234,00	6 878 806,00	6 878 806,00
1641	Emprunts en euros	4 464 234,00	6 878 806,00	6 878 806,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 464 234,00	6 878 806,00	6 878 806,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 464 234,00	6 878 806,00	6 878 806,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	24 150 389,00	25 006 233,00	25 006 233,00
3351	Terrains	367 976,00	319 922,00	319 922,00
3354	Etudes et prestations de services	590 679,00	789 232,00	789 232,00
3355	Travaux	759 436,00	794 527,00	794 527,00
33581	Frais accessoires	11 589,00	13 809,00	13 809,00
33586	Frais financiers	3 485,00	6 677,00	6 677,00
3555	Terrains aménagés	22 417 224,00	23 082 066,00	23 082 066,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		24 150 389,00	25 006 233,00	25 006 233,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		24 150 389,00	25 006 233,00	25 006 233,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	28 614 623,00	31 885 039,00	31 885 039,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	31 885 039,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
- (2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
- (6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

II

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 627 560,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 627 560,00									
2019ZA	BANQUE POSTALE	17/12/2019	27/12/2019	27/12/2024	3 000 000,00	F	Taux fixe à 0,44 %	0,440	0,441	EUR	X	F	O	A-1
2021ZA	BANQUE POSTALE	14/12/2021	28/12/2021	28/12/2026	1 197 560,00	F	Taux fixe à 0,49 %	0,490	0,491	EUR	X	F	O	A-1
A331101G-PIO	CAISSE D'EPARGNE	09/02/2011	25/02/2011	25/05/2011	430 000,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 0,99)-Floor -0,99 sur Moyenne Euribor 3M	2,008	2,023	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE - ZONES D'ACTIVITES - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 627 560,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 417 881,70					21 898,74	20 157,84	0,00	313,52
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 417 881,70					21 898,74	20 157,84	0,00	313,52
2019ZA	N	0,00	A-1	3 000 000,00	2,99	F	Taux fixe à 0.44 %	0,441	0,00	13 200,00	0,00	110,00
2021ZA	N	0,00	A-1	1 197 560,00	4,99	F	Taux fixe à 0.49 %	0,491	0,00	5 868,04	0,00	32,60
A331101G-PIO	N	0,00	A-1	220 321,70	9,15	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.99)-Floor -0.99 sur Moyenne Euribor 3M	0,441	21 898,74	1 089,80	0,00	170,92
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE - ZONES D'ACTIVITES - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 417 881,70					21 898,74	20 157,84	0,00	313,52

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 417 881,70	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.7

A1.7 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
14 Avril - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	30 849,90	0,00	30 849,90
ARBERATS AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	297 869,08	0,00	297 869,08
ARITXAGUE - MELVILLE LYNCH AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	529 548,28	0,00	334 039,28
BELLEVUE JUZAN III AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	135 176,41	0,00	135 176,41
BERNAIN BUSQUET AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	0,00	0,00	0,00
BERROUETA2 - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	43 769,33	0,00	43 769,33
DEYRIS AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	910 377,40	0,00	910 377,40
HAUSQUETTE 2 ILOT N AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	1 189 745,87	1 189 745,87	1 189 745,87
IRISSARRY - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	120 340,82	0,00	120 340,82
IZARBEL 1 AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	817 345,81	0,00	817 345,81
IZARBEL 2 AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	823 883,94	0,00	823 883,94
JORLIS - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	284 807,08	0,00	284 807,08
LA FEUILLEE AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	3 065 400,09	3 065 400,09	3 065 400,09
LAGUINGE - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	56 362,86	0,00	2 936,86
LANDES DE JUZAN AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	807 646,81	0,00	807 646,81
LARCEVEAU - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	122 061,95	0,00	122 061,95
LARRAMENDIA - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	38 624,69	0,00	38 624,09
LARRE LORE AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	44 489,50	0,00	44 489,50
LIZARDIA AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	483 064,45	155 081,00	280 554,09
MENDIKO2 - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	74 627,65	0,00	74 627,65
MINDEIA AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	688 621,74	0,00	688 621,74
MINHOTZ - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	13 976,81	0,00	13 976,81
MOUSSEROLLES AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	2 165 228,54	0,00	2 165 228,54
MUGAN - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	168 863,15	28 825,00	228 379,24
PELENBORDA - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	0,00	0,00	0,00
PIGNADAS2 - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	8 636,59	8 636,59	8 636,59
REDON - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	340 348,68	0,00	340 348,68
RESPLANDY AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	5 136 778,24	5 136 778,24	5 136 778,24
ST ETIENNE (LE SEQUE) AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	0,00	0,00	0,00
TECHNOCITE - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	55 875,58	0,00	55 875,58
URXABALETA - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	467 158,05	20 508,00	467 158,05
VIODOS - AVANCE A REMBOURSER AU BUDGET GENERAL	113 480,60	0,00	113 569,72

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					11 858 602,12	9 251 640,63	1 244 239,47
Au profit d'organismes publics					11 858 602,12	9 251 640,63	1 244 239,47
2013	Convention Deyris secteur Deyris Sud	E.P.F.L. du Pays Basque	15	A	760 662,04	288 485,96	41 212,28
2016	Convention Anglet_15 rue Lazaret	E.P.F.L. du Pays Basque	4	A	390 365,48	97 591,37	97 591,37
2016	Convention Izarbel 2 secteur Izarbel Nord	E.P.F.L. du Pays Basque	11	A	1 968 704,13	1 101 176,25	183 690,00
2018	Convention Anglet_Arkinova	E.P.F.L. du Pays Basque	10	A	1 211 116,76	947 238,20	135 319,74
2019	Convention Deyris secteur Deyris Nord	E.P.F.L. du Pays Basque	15	A	607 211,26	526 696,17	40 515,09
2019	Convention Izarbel 2 secteur Izarbel Sud	E.P.F.L. du Pays Basque	8	A	1 662 824,54	1 149 017,13	192 811,60
2019	Convention Briscous_Mendikoborda	E.P.F.L. du Pays Basque	4	A	165 431,86	82 715,93	13 964,85
2020	Convention Bayonne_Grand Echangeur Adour	E.P.F.L. du Pays Basque	8	A	269 405,85	235 839,42	33 746,52
2021	Convention Anglet_Joris	E.P.F.L. du Pays Basque	10	A	4 822 880,20	4 822 880,20	505 388,02
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					11 858 602,12	9 251 640,63	1 244 239,47

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
202056 Aménagement de la zone IRISSARRY	2 900 000,00	0,00	2 900 000,00	88 510,13	588 861,00	2 222 628,87	0,00
202057 Aménagement de la zone TECHNOCITE	745 875,58	0,00	745 875,58	172 312,12	453 876,00	119 687,46	0,00
202054 Aménagement de la zone de BERROUETA2	2 450 000,00	0,00	2 450 000,00	52 194,72	2 454,00	2 395 351,28	0,00
202055 Aménagement de la zone de LARCEVEAU	2 600 000,00	0,00	2 600 000,00	133 867,18	114 722,00	2 351 410,82	0,00
202053 Aménagement de la zone de LARRAMENDIA	2 036 442,00	0,00	2 036 442,00	83 126,29	1 704 307,00	249 008,71	0,00
17ZONE3 Aménagement de la zone de MOUSSEROLLES	2 026 771,37	0,00	2 026 771,37	1 453 190,87	165 749,00	407 831,50	0,00
17ZONE4 Aménagement voirie d'accès ESTIA 3	1 705 000,00	-669 163,92	1 035 836,08	1 035 836,08	0,00	0,00	0,00
17ZONE2 Etudes et acquisitions foncières liées à la zone des LANDES DE JUZAN	1 444 429,08	0,00	1 444 429,08	788 659,78	332 238,00	323 531,30	0,00
17ZONE01 Travaux d'aménagement d'ARITXAGUE-MELVILLE LYNCH (Tranche 1)	2 899 015,00	0,00	2 899 015,00	2 254 414,99	601 997,00	42 603,01	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 232

Nombre de membres présents : 191

Nombre de suffrages exprimés : 211

VOTES :

Pour : 191

Contre : 3

Abstentions : 17

Date de convocation : 25/02/2022

Présenté par le président (1),

A Bayonne, le 05/03/2022

le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Bayonne, le 05/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABBADIE Arnaud, Conseiller	
ACCOCEBERRY Ximun, Conseiller	
ACCURSO Fabien, Conseiller	
AIRE Xole, Conseillère	
AIZPURU Eliane, Conseillère	
ALDACOURROU Michel, Conseiller	
ALDANA-DOUAT Eneko, Conseiller	
ALLEMAN Olivier, Conseiller	
ALQUIE Nicolas, Conseiller	
ALZURI Emmanuel, Conseiller	
ANCHORDOQUY Jean-Michel, Conseiller	
ANGLADE Jean-François, Conseiller	
ARAMENDI Philippe, Conseiller	
ARHANCHIAGUE Jean-Pierre, Conseiller	
ARHIE Cyril, Conseiller	
ARLA Alain, Conseiller	
AROSTEGUY Mainer, Conseillère	
ARRABIT Bernard, Conseiller	
ARROSSAGARAY Pierre, Conseiller (représenté par ETCHEBEHERE MICHELENA Y LASAGA Marie-Hélène)	
ARZELUS ARAMENDI Paulo, Conseiller	
AYENSA Fabienne, Conseillère (représentée par LARREGUY David)	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

AYPHASSORHO Sylvain, Conseiller	
BACHO Sauveur, Conseiller	
BARANTHOL Jean-Marc, Conseiller	
BARETS Claude, Conseiller	
BARUCQ Guillaume, Conseiller	
BEGUE Catherine, Conseillère	
BEHOTEGUY Maider, Conseillère	
BELLEAU Gabriel, Conseiller	
BERCAITS Christian, Conseiller	
BEREAU Emmanuel, Conseiller	
BERGÉ Mathieu, Conseiller	
BERTHET André, Conseiller	
BETAT Sylvie, Conseillère	
BICAIN Jean-Michel, Conseiller	
BIDART Jean-Paul, Conseiller	
BIDEGAIN Gérard, Conseiller	
BISAUTA Martine, Conseillère	
BIZOS Patrick, Conseiller	
BLEUZE Anthony, Conseiller	
BONZOM Jean-Marc, Conseiller	
BORDES Alexandre, Conseiller	
BOUR Alexandra, Conseillère	
BURRE-CASSOU Marie-Pierre, Conseillère (représentée par PAULIAC Pierre)	
BUSSIRON Jean-Yves, Conseiller	
BUTORI Nicole, Conseillère	
CACHENAUT Bernard, Conseiller (représenté par CORNU Yves)	
CAPDEVIELLE Colette, Conseillère	
CARRERE Bruno, Conseiller	
CARRICART Pierre, Conseiller	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

CARRIQUE Renée, Conseillère	
CASABONNE Bernard, Conseiller	
CASCINO Maud, Conseillère	
CASET-URRUTY Christelle, Conseillère	
CASTEL Sophie, Conseillère	
CASTREC Valérie, Conseillère	
CENDRES Bruno, Conseiller	
CHAFFURIN André, Conseiller	
CHAPAR Marie-Agnès, Conseillère	
CHASSERIAUD Patrick, Conseiller	
CHAZOILLERES Edouard, Conseiller	
COLAS Véronique, Conseillère	
CORRÉGÉ Loïc, Conseiller	
COTINAT Céline, Conseillère	
COURCELLES Gérard, Conseiller	
CROUZILLE Cédric, Conseiller	
CURUTCHARRY Antton, Conseiller	
CURUTCHET Maitena, Conseillère	
DAGORRET François, Conseiller	
DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine, Conseillère	
DALLET Emmanuelle, Conseillère	
DAMESTOY Hervé, Conseiller	
DAMESTOY Odile, Conseillère	
DANTIACQ Pascal, Conseiller	
DARASPE Daniel, Conseiller	
DARGAINS Sylvie, Conseillère	
DARRICARRERE Raymond, Conseiller (représenté par CAUSSADE Corinne)	
DAVANT Allande, Conseiller	
DE LARA Manuel, Conseiller	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

DE PAREDES Xavier, Conseiller	
DELGUE Lucien, Conseiller	
DEMARCO-EGUIGUREN Solange, Conseillère	
DEQUEKER Valérie, Conseillère	
DERVILLE Sandrine, Conseillère	
DESTRUHAUT Pascal, Conseiller	
DIRATCHETTE Emile, Conseiller	
DUBLANC Gilbert, Conseiller	
DUBOIS Alain, Conseiller	
DUHART Agnès, Conseillère	
DUPREUILH Florence, Conseillère	
DURAND PURVIS Anne-Cécile, Conseillère	
DURRUTY Sylvie, Conseillère	
DUTARET-BORDAGARAY Claire, Conseillère	
DUZERT Alain, Conseiller	
ECENARRO Kotte, Conseiller	
ECHEVERRIA Andrée, Conseillère	
ELGART Xavier, Conseiller	
ELISSALDE Philippe, Conseiller (représenté par ALDALURRA Odette)	
ERDOZAINCY-ETCHART Christine, Conseillère	
ERGUY Chantal, Conseillère	
ERREMUNDEGUY Joseba, Conseiller	
ESTEBAN Mixel, Conseiller	
ETCHAMENDI Nicole, Conseillère	
ETCHART Jean-Louis, Conseiller	
ETCHEBER Pierre, Conseiller	
ETCHEBERRY Jean-Jacques, Conseiller	
ETCHEGARAY Jean-René, Président	
ETCHEGARAY Patrick, Conseiller	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

ETCHEMENDY Jean, Conseiller	
ETCHEMENDY René, Conseiller	
ETCHENIQUE Philippe, Conseiller	
ETCHEVERRY Michel, Conseiller	
ETCHEVERRY Pello, Conseiller	
ETXELEKU Peio, Conseiller	
EYHERABIDE Pierre, Conseiller	
FONTAINE Arnaud, Conseiller	
FOSSECAVE Pascale, Conseillère	
FOURNIER Jean-Louis, Conseiller	
GALLOIS Françoise, Conseillère	
GARICOITZ Robert, Conseiller	
GASTAMBIDE Arño, Conseiller	
GAVILAN Francis, Conseiller	
GOBET Amaya, Conseillère	
GOMEZ Ruben, Conseiller	
GONZALEZ Francis, Conseiller	
GOYHENEIX Joseph, Conseiller	
GUILLEMIN Christian, Conseiller	
HARAN Gilles, Conseiller	
HARDOUIN Laurence, Conseillère	
HARDOY Pierre, Conseiller	
HEUGUEROT Daniel, Conseiller	
HIRIGOYEN Fabienne, Conseillère	
HIRIGOYEN Roland, Conseiller	
HOUET Muriel, Conseillère	
HUGLA David, Conseiller	
IBARRA Michel, Conseiller	
IDIART Dominique, Conseiller	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

IDIART Michel, Conseiller	
IHIDOY Sébastien, Conseiller	
INCHAUSPÉ Beñat, Conseiller	
INCHAUSPÉ Henry, Conseiller	
INCHAUSPÉ Laurent, Conseiller	
IPUTCHA Jean-Marie, Conseiller	
IRIART Alain, Conseiller	
IRIART BONNECAZE DEBAT Carole, Conseillère	
IRIART Jean-Pierre, Conseiller	
IRIBARNE Pascal, Conseiller	
IRIGOIN Didier, Conseiller	
IRIGOIN Jean-Pierre, Conseiller	
IRIGOYEN Jean-François, Conseiller	
IRUMÉ Jean-Michel, Conseiller	
ITHURRALDE Éric, Conseiller	
JAURIBERRY Bruno, Conseillère	
JONCOHALSA Christian, Conseiller	
KAYSER Mathieu, Conseiller	
KEHRIG COTTENÇON Chantal, Conseillère	
LABADOT Louis, Conseiller	
LABEGUERIE Marc, Conseiller	
LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste, Conseiller	
LABORDE Michel, Conseiller	
LACASSAGNE Alain, Conseiller	
LACOSTE Xavier, Conseiller	
LAFLAQUIERE Jean-Pierre, Conseiller	
LAIGUILLON Cyrille, Conseiller	
LARRALDE André, Conseiller	
LARRANDA Régine, Conseillère	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

LARRASA Leire, Conseillère	
LASSERRE Florence, Conseillère	
LASSERRE Marie, Conseillère	
LAUQUÉ Christine, Conseillère	
LAVIGNE Dominique, Conseiller	
LEIZAGOYEN Sylvie, Conseillère (représentée par ECHINARD Emmanuel)	
LETCHAUREGUY Maité, Conseillère	
LOUGAROT Bernard, Conseiller	
LOUPIEN-SUARES Déborah, Conseillère	
LUCHILO Jean-Baptiste, Conseiller	
MAILHARIN Jean-Claude, Conseiller	
MARTI Bernard, Conseiller	
MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie, Conseillère	
MARTIN-DOLHAGARAY Christine, Conseillère	
MASSONDO BESSOUAT Laurence, Conseillère	
MASSONDO Charles, Conseiller (représenté par DAGUERRE Marie-Marcelle)	
MASSÉ Philippe, Conseiller	
MIALOCQ Marie-Josée, Conseillère	
MILLET-BARBÉ Christian, Conseiller	
MOCHO Joseph, Conseiller	
MOTSCH Nathalie, Conseillère	
MOUESCA Colette, Conseillère	
NABARRA Dorothée, Conseillère	
NADAUD Anne-Marie, Conseillère	
NARBAIS-JAUREGUY Eric, Conseiller	
NEGUELOUART Pascal, Conseiller	
OCAFRAIN Gilbert, Conseiller	
OCAFRAIN Jean-Marc, Conseiller	
OCAFRAIN Michel, Conseiller	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

OLCOMENDY Daniel, Conseiller	
OLIVE Claude, Conseiller	
PARGADE Isabelle, Conseillère	
PARIS Joseph, Conseiller	
PINATEL Anne, Conseillère	
PITRAU Maite, Conseillère	
PONS Yves, Conseiller	
POYDESSUS Dominique, Conseiller	
POYDESSUS Jean-Louis, Conseiller	
PRAT Jean-Michel, Conseiller	
PRÉBENDÉ Jean-Louis, Conseiller	
QUEHEILLE Jean-Marie, Conseiller	
QUIHILLAT Pierre, Conseiller	
ROQUES Marie-Josée, Conseillère	
RUSPIL Iban, Conseiller	
SAINT ESTEVEN Marc, Conseiller	
SALDUMBIDE Sylvie, Conseillère	
SAMANOS Laurence, Conseillère	
SANS Anthony, Conseiller	
SANSBERRO Thierry, Conseiller	
SERRES-COUSINÉ Christine, Conseillère	
SERVAIS Florence, Conseillère	
SUQUILBIDE Martin, Conseiller	
TELLIER François, Conseiller	
THICOIPE Xabi, Conseiller	
TRANCHE Frédéric, Conseiller	
TURCAT Joëlle, Conseillère	
UGALDE Yves, Conseiller	
UHART Michel, Conseiller	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

URRUTIAGUER Sauveur, Conseiller	
URRUTICOECHEA Egoitz, Conseiller	
URRUTY Pierre, Conseiller	
UTHURRALT Dominique, Conseiller	
VALS Martine, Conseillère	
VAQUERO Manuel, Conseiller	
VERNASSIERE Marie-Pierre, Conseillère	
YBARGARAY Jean-Claude, Conseiller	

Certifié exécutoire par le président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Bayonne, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.